

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2025

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

15-12-2025-06

Date de convocation le 10/12/2025

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 11
Procurations : 02
Votants : 13

Le quinze décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes, BAZIARD, ETCHART, GRAUX, DAUBAS et LOQUET et ainsi que MM. CLAVÉ, HILLOU, CAMGRAND, LAMASOU, LETARGUA et SALEFRANQUE

Avaient donné pouvoir : M. LACOSTE-PEDELABORDE pouvoir à M CLAVÉ
M LAPETRE pouvoir à Mme BAZIARD

Etais absente : Mme CAZENAVE

Secrétaire de séance élu : M. SALEFRANQUE

OBJET : FINANCES : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE SERVITUDE AU PROFIT D'ENEDIS POUR LES PARCELLES CADASTRÉES SECTION AC NUMÉROS 275 ET 276

Vu l'exposé du Maire sur l'implantation d'une ligne électrique souterraine sur les parcelles cadastrées section AC numéros 275 et 276,

Vu qu'il faut donc donner le droit de passage à ENEDIS, outre l'implantation de ladite ligne électrique souterraine, pour la mise en œuvre de toutes les canalisations électriques.

Vu qu'en contrepartie des droits concédés à ENEDIS une indemnité unique et forfaitaire de 10,00 (dix euros) euros sera inscrite par acte authentique pour la ligne électrique souterraine sur les parcelles cadastrées section AC numéro 275 et 276.

Vu la convention définissant les engagements réciproques de chacune des parties (commune-ENEDIS) permettant à ENEDIS d'engager les travaux.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition pour l'implantation d'une ligne électrique souterraine sur les parcelles cadastrées section AC numéro 275 et 276,

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Jacques CLAVÉ

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 064-216403964-20251219-15_12_2025_06-DE

Pascal SALEFRANQUE
Secrétaire de séance

